

Communiqué de presse

(p.1/3)

27 juin 2008

 $N^{\circ} 22 - 2008$

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Head of Investor Relations

SCOR lance son Hub pour la région Asie-Pacifique

SCOR lance une structure Hub à Singapour, siège régional des opérations d'Asie-Pacifique et d'Asie du Sud comprenant des bureaux au Japon, en Corée, en Chine, à Hong Kong, à Taïwan, en Malaisie, en Inde et en Australie.

SCOR est désormais organisé autour de six Hubs: Paris, Zurich, Cologne et Londres pour l'Europe, Singapour pour l'Asie-Pacifique, et New York pour les Amériques. La décision du Groupe en faveur d'une structure en Hub fait suite à l'intégration réussie de Revios et de Converium et exploite pleinement les points forts du Groupe. Cette nouvelle structure est fondée sur le principe selon lequel chaque Hub détient des responsabilités locales, régionales et mondiales tant au niveau des Divisions (Global P&C et Global Life) qu'à l'échelle du Groupe.

Responsables du Hub:

Ben Ho est nommé Managing Director du Hub et est le représentant de SCOR dans les régions Asie-Pacifique et Asie du Sud, au titre de SCOR SE et de ses deux entités opérationnelles SCOR Global P&C SE et SCOR Global Life SE, pour tous les sujets « Groupe ». Thomas Wong et Angie Lim deviennent respectivement Head of Accounting Services du Hub et responsable des Ressources humaines. Enfin, Andrew Teng assume la responsabilité de Chief Information Officer et Linda Sew dirige le service Compliance, Internal Controls & Risk Management.

Le Hub de Singapour fournit aux huit entités implantées dans les différents pays d'Asie-Pacifique et en Inde un support *back-office* sur les fonctions de comptabilité, de comptabilité technique, sur le traitement des sinistres, le processus de consolidation des comptes, les ressources humaines et l'administration des systèmes d'information.

Responsabilités régionales du Hub en assurance Dommages :

Rattaché à Yvan Besnard, Worldwide Chief Underwriting Officer pour les Traités P&C et membre du Comité exécutif de SCOR Global P&C, Michel Blanc a été nommé responsable des Traités P&C du Hub singapourien et aura sous sa responsabilité les regional managers Lai Kim Teo et Richard Goh pour Singapour, l'Indonésie et la Thaïlande, Din Merican pour la Malaisie, Cyril Empeigne pour l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri Lanka, George Leung pour Hong Kong, Taïwan et les Philippines, Min Wu pour la Chine, Piotr Nowakowski pour le Japon, Jeong San Kim pour la Corée et Christoph Spichtig pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle 92074 Paris La Défense Cdx France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00 Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

Fax + 33 (0) 1 4/ 6/ 04 09 www.scor.com RCS Nanterre B 562 033 357 Siret 562 033 357 00020 Société Européenne au Capital de 1 450 523 984,67 Euros



Communiqué de presse

(p.2/3)

27 juin 2008

 $N^{\circ} 22 - 2008$

Sous la responsabilité d'Emmanuel Fierens, Worldwide Chief Underwriting Officer de Business Solutions, Daniel Chui occupe la fonction de Regional Head of Business Solutions et a pour adjoint Kevin Knoer.

Responsabilités régionales du Hub en assurance Vie & maladie :

Trois regional managers – Maurice Piault pour le Japon, la Corée et la Thaïlande, Fook Kong Lye pour la Chine, Taïwan et Hong Kong, et Lawrence Yew pour Singapour, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et l'Inde – ainsi qu'Eric Pooi, Life Principal Officer en charge du reporting, de la comptabilité technique, de la souscription et de la gestion des sinistres, ainsi que de la tarification actuarielle, sont sous la responsabilité d'Ollivier Goualou, Life General Manager pour la zone Asie.

Responsabilités mondiales du Groupe assurées depuis le Hub :

Din Merican et Lawrence Yew occupent respectivement les postes de Head of ReTakaful Islamic P&C et Life pour l'activité de réassurance islamique ReTakaful au service des clients Takaful du monde entier.

François de Varenne, Group Chief Operating Officer de SCOR, a déclaré: « La région Asie-Pacifique joue un rôle central pour SCOR. Dans ces marchés importants à fortes croissances telles que le marché chinois, nous avons mis en place des succursales dans le cadre du développement et du déploiement de nos activités. Récemment, nous nous sommes de nouveau positionnés sur le marché australien en réactivant notre succursale locale. Au Japon, en Corée, à Hong Kong et à Taïwan, SCOR possède déjà une longue expérience au service de la clientèle. Le Hub d'Asie-Pacifique basé à Singapour nous permettra de coordonner plus efficacement nos efforts dans cette vaste région du globe ».

Les structures organisationnelles de Cologne, de Londres, de New York et de Singapour étant bien en place, SCOR entend appliquer des structures analogues à ses Hubs de Zurich et de Paris.

* *



Communiqué de presse

(p.3/3)

27 juin 2008 N° 22 – 2008

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°

809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes

importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.